



#### Edito

Chères  
Saint-Martinoises,  
Chers  
Saint-Martinois,



Une nouvelle fois nos demandes de subventions ont été couronnées de succès. En effet, nous allons modifier notre système de chauffage de l'école primaire pour qu'il soit en phase avec notre dispositif d'auto-consommation collective. Pour cela, il faut changer la chaudière à fioul énergivore par une pompe à chaleur air/eau plus économique.

A cet effet, la Préfecture nous a doté d'une subvention au titre du « *Fond Vert* » de 47 640 €, soit 60 % du coup de l'opération.

Le département nous avait déjà affecté une subvention de 13 962 € (17,5 %). Tandis que la CC-MACS vient compléter les aides en nous allouant 1921 € (2,42 %) au titre de Fond d'Investissement Local Environnement. Nous atteignons donc 80 % de subvention pour cette opération.

A. LAPEGUE

#### Elan de soutien aux élus

Le 3 juillet à 12h, M. le Maire est intervenu auprès des citoyens, du personnel communal, des professeurs et des enfants de l'école, pour exprimer sa solidarité vis-à-vis des actes de détérioration et de violence qui sévissent dans notre pays.

Nous refusons de rester passifs face aux mairies brûlées, aux écoles saccagées, aux magasins pillés, aux domiciles de maires attaqués, ainsi qu'aux actes injustifiables de dégradations ou de violences faites aux Français.

Bien que relativement épargnés à Saint-Martin-de-Hinx, nous déplorons cependant des actes de vandalisme comme des pneus crevés, des tags sur des bâtiments municipaux, des bris de glaces ou des voitures rayées. Nous sommes profondément attachés à l'unité et à la cohésion de notre village, c'est pourquoi nous condamnons ces actes, d'une minorité, qui sont inacceptables et pénalisent en premier lieu l'ensemble des habitants.

Tous les élus se joignent aux maires de France qui appellent à une mobilisation citoyenne de la société pour le respect de la République et de la France.

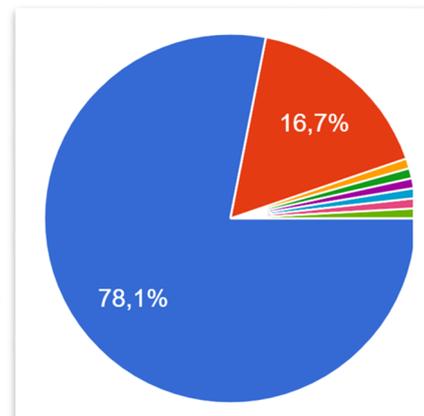


#### Quelle décoration souhaitez-vous pour le rond-point ?

La consultation citoyenne visant à déterminer vos souhaits pour la décoration du nouveau rond point a rassemblé **114** réponses dont voici la répartition ci contre :

- Florale
- Architecturale
- Bosquet d'arbustes locaux + écusson
- Vieux bateau Adour
- Fleurs des champs et un épi de maïs
- Décoration avec du bois flotté, des minéraux et un peu d'herbe (simple et rapide pour nos agents de la commune à entretenir).
- Uniquement de l'herbe naturelle ; au besoin une sélection de gazon à faible croissance pour limiter les tontes, lesquelles peuvent être réduites à un passage en fin d'été lorsque le cycle végétal est bouclé.
- Un mélange des deux ? Vous êtes engagés dans la transition énergétique. Pourquoi ne pas implanter comme à Jonzac (ou ailleurs) une fleur solaire et l'accompagner d'arbustes et plantes vivaces peu énergivores. Surtout pas de pelouse pour éviter les tontes chronophages mais préférer quelques espèces locales, durables et esthétiques.

Autres réponses reçues par mail ou voie postale : Florale ; Laisser libre le rond point, pas de décoration. La décoration florale, se détache très nettement avec 78 % des suffrages, la décoration architecturale quant à elle a obtenu 16 % des voix. Les autres propositions représentent moins de 5%, néanmoins de bonnes idées sont à étudier. Nous reviendrons vers vous dès que le choix sera fait...



## L'autoconsommation collective photovoltaïque - une vraie réussite

La commune est passée à l'autoconsommation collective le 1<sup>er</sup> mars. Depuis cette date les bâtiments municipaux utilisent l'énergie produite par la centrale photovoltaïque installée sur la salle Pierre DEVERT.

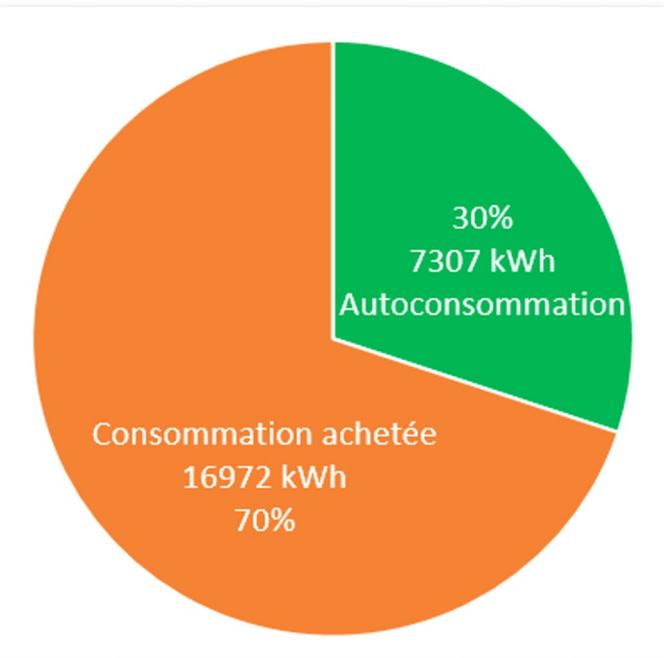
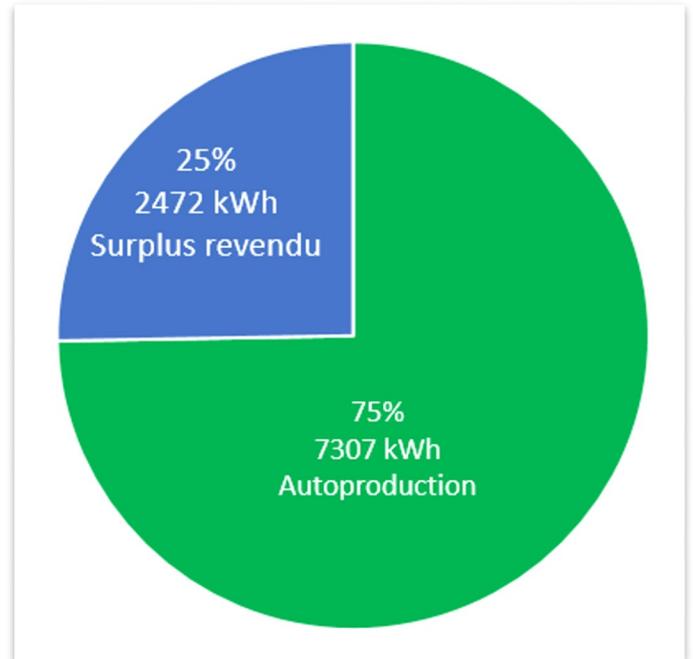
Les données fournies par ENEDIS indiquent que nous avons produit 9 780 kWh au printemps (mars, avril et mai).

7 307 kWh ont été autoproduits pour nos bâtiments communaux, soit 75 %.

2 472 kWh, soit 25 %, non consommés sont revendus à EDF Obligation d'Achat.

« La proportion d'autoproduction est très élevée. Cela indique que la centrale photovoltaïque a un fonctionnement en phase avec la consommation de nos bâtiments.

De plus, la part revendue a généré 247 euros de recette ».



16 972 kWh ont été achetés, ce qui représente 70 % de notre consommation.

7 307 kWh ont été autoconsommés, soit 30 % de notre besoin en électricité.

« La part d'autoconsommation a été très importante pour cette période de l'année. Les résultats dépassent nos espérances. Cela nous conforte dans notre choix d'être passé à l'autoconsommation collective en faveur de la transition énergétique.

De plus, l'économie réalisée ce mois-ci représente environ 1 780 euros pour la commune.

Ces résultats nous engagent à poursuivre dans cette voie, ce qui nous permettra sans aucun doute de faire face à la hausse des prix de l'énergie ».

## Le Département se renseigne sur notre modèle d'autoconsommation

Une rencontre a été organisée avec Romain PARDES, chargé de mission pour la transition énergétique au Département des Landes, pour échanger sur notre modèle d'autoconsommation.

L'entretien fut riche et la solution élaborée chez nous, à Saint-Martin-de-Hinx, est une option plausible pour tous les collèges du département des Landes, dans un avenir proche.

Cela a aussi été l'occasion de faire un point sur nos demandes de subventions.



## Réfection route de l'INRA

Suite à une dégradation accrue de la bande de roulement entre les lieudits « Bessart » et « Beriers », nous avons sollicité expressément le service voirie de la CC-MACS pour une reprise de l'enrobé. Notre demande est suivie d'effet et les travaux vont être effectués du 29 juillet au 4 août.



## Fêtes de Saint-Martin-de-Hinx

Les fêtes d'été se sont déroulées du 7 au 9 juillet dans une ambiance conviviale et sympathique.

En prologue, une cinquantaine d'athlètes courageux a affronté la chaleur des 10 kms du parcours bien préparé par la section course à pied du SMBS.



Ouvertes par la traditionnelle remise des clés de la commune, les fêtes ont débuté par le repas des producteurs, qui a réuni plus de 200 convives.

La deuxième journée, fut riche en événements, avec la 1<sup>ère</sup> manche de la course de trottinettes, un spectacle taurin de la ganaderia Aventura, une prestation de qualité de la clique Biaudo-StMartin lors de la messe du soir, le tout suivi de l'excellente anguillade du comité des fêtes, à laquelle a contribué notre boulanger avec ses délicieuses tartelettes pour le plus grand plaisir des 300 participants de ce repas champêtre.



La soirée s'est terminée avec une belle affluence au bal.

Le dimanche, s'est déroulée la 2<sup>ème</sup> manche de la course de trottinettes avec la remise des prix, puis toutes et tous ont pu profiter de la douceur de cette journée et des différentes animations, avec notamment le tournoi de pétanque qui a rassemblé 36 équipes.

Le restaurant « Sava cuisiner » animait également ces fêtes par une bodega et un service de restauration de qualité.



## Forum des Associations & Accueil des nouveaux arrivants

La 3<sup>ème</sup> édition du Forum des Associations, avec l'accueil des nouveaux arrivants, se tiendra le **vendredi 1<sup>er</sup> septembre à partir de 18h à la salle Pierre DEVERT**. Les bénévoles seront là pour répondre à vos questions et vous faire découvrir leur association. Vous pourrez également vous inscrire ou renouveler votre adhésion.

Les nouveaux arrivants de la commune depuis septembre 2022 sont cordialement invités à participer à cet événement, et à venir nous rencontrer.

Un pot offert par la municipalité clôturera cette soirée.



## SMBS Pelote - Championnat des Landes



Les Manistes séniors se sont illustrés lors de la finale du championnat des Landes 2<sup>ème</sup> série qui s'est déroulée à Biaudos le samedi 23 juin.

Mathieu GARAT et Damien MARCOS ont gagné contre l'équipe de l'AS Sordaise par le score de 30 à 23.

Les jeunes pousses de la section main nue ont quant à elles représenté fièrement Saint-Martin-de-Hinx lors des finales de championnat des Landes le dimanche 24 juin qui se sont déroulées pour les fêtes de Saint-Jean-de-Marsacq.

En série Championnat :

En poussins, Joan FONTAGNE et Clément SUHUBIETTE ont perdu 17 à 30 contre l'équipe du POMN;

En minimes, Yoan DARETS et Yanis DESTAMPES ont gagné 30 à 15 contre l'équipe du POMN.

En série coupe des Landes :

En mini-poussins, Adrien DUFAU et Gabriel NAZAIRE se sont imposés 25 à 13 contre Saubusse ;

En poussins, Matteo GARAT et Julien CANELLAS ont vaincu 30 à 9 le Pilota SJS.



## Nos CM2 prêts pour le collège

Le jeudi 29 juin nos CM2 ont eu droit au rituel de départ...

Ils nous ont d'abord interprété plusieurs chansons avec Maître Geoffrey. Les enseignants leur ont ensuite remis un livre, et la municipalité leur a offert une clé USB.



*Une pensée pour ceux qui nous ont quittés*

Danielle MARTIN le 4 juillet 2023  
Pierrette BEDUE le 15 juillet 2023

*Bienvenue à*



Anais Léa LISSARRAGUE née le 21 juillet 2023